

Décret

Générale

colonial

Décret n° 24/05/1966 portant promotion, nomination et affectation d'officiers généraux et maintien en situation hors cadre (service de santé des armées).

n° 24/05/1966

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 mai 1966

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est nommé dans la 1er section du cadre des officiers généraux, pour prendre rang du 1er juin 1966 : Au grade de médecin général M. le médecin colonel du corps de santé des troupes de marine Morin (Henri-François). Art. 2. — M. le médecin général Morin est maintenu en situation hors cadre auprès du ministère d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer. Art. 3. — Le Premier Ministre et le Ministre des Armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au «Journal officiel» de la République française.

C. DE GAULLE. Par le Président de la République : **Le Premier Ministre, Georges POMPIDOU. Le Ministre des Armées, Pierre MESSMER.**